

CHARTE ENTRAINEUR/ASSISTANT

Saison sportive 2025-2026

Être entraîneur ou assistant au SPBB, c'est bien plus qu'animer des séances : c'est jouer un rôle central dans la formation sportive, humaine et citoyenne des licenciés. Cette charte fait partie intégrante du règlement intérieur du club. Elle précise les responsabilités attendues de chaque entraîneur ou assistant. Son acceptation est automatique lors de la signature du règlement intérieur.

1. ENGAGEMENT TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

- Enseigner les fondamentaux du basket-ball, adaptés à l'âge et au niveau des pratiquants.
- Mettre en place une progression cohérente sur la saison.
- Encourager un jeu collectif, développer l'autonomie et les capacités individuelles.
- Transmettre une "culture basket", encourager l'implication à la table de marque et à l'arbitrage.
- Se former régulièrement ou participer aux formations internes proposées.

2. ENGAGEMENT ÉDUCATIF ET HUMAIN

- Adopter un comportement exemplaire : respect des joueurs, arbitres, adversaires, parents, dirigeants et supporters.
- Refuser toute forme de violence, physique, verbale ou morale.
- Valoriser les efforts, soutenir les joueurs dans leur progression, sans discrimination ni favoritisme.
- Développer chez les jeunes le goût de l'effort, du respect des règles et des autres.
- Être attentif à la sécurité et au bien-être des licenciés.

3. ENGAGEMENT ASSOCIATIF

- Participer à la vie du club au-delà des entraînements (matchs, événements, réunions...).
- Favoriser la communication avec les familles et faire le lien avec les dirigeants.
- Organiser les déplacements avec les parents dans le respect du cadre légal.
- Respecter le matériel, les installations et veiller à leur bon usage.
- Être responsable du matériel d'entraînement et des tenues de match de son équipe (contrôle, rangement, gestion).
- Respecter les procédures d'achat : toute commande de matériel doit être préalablement validée par le bureau du club.
- Payer les amendes infligées à titre personnel (faute technique...).

4. CADRE LÉGAL ET ÉTHIQUE

- Respecter les obligations légales : protection des mineurs, neutralité, non-discrimination.
- S'interdire tout comportement inapproprié (harcèlement moral ou sexuel, abus d'autorité, discrimination, atteinte à la vie privée...).
- Respecter la confidentialité des données personnelles (RGPD).
- Respecter les décisions des instances sportives.

P VALIDITÉ

Cette charte est annexée au règlement intérieur du SPBB. Elle est réputée lue et acceptée dans son intégralité dès lors que l'entraîneur ou l'assistant signe la déclaration d'adhésion en début de saison.